

FLASH MUNICIPAL

Les dernières actualités blacéennes

RETRO

LES « ETOILES DU MARATHON » DU BEAUJOLAIS

Le jeudi 3 mars 2022, les Beaujolais Runners, organisateurs du Marathon international du Beaujolais, ont récompensé lors de la cérémonie des « Etoiles du Marathon » des coureurs locaux qui ont brillé lors de l'édition 2021.

A cette occasion, le département du Rhône a récompensé la commune de Blacé qui comptait le plus de coureurs de moins de 25 ans. Un grand bravo à eux !

ATELIER "VITRAUX EPHEMERES" DE SABRINA VITALI

Dans le cadre du projet culturel 2022 de l'Agglo de Villefranche, un atelier autour de l'art et du culinaire a été mis en place à Blacé le samedi 12 mars 2022.

Une artiste, Sabrina Vitali, en résidence à Villefranche, a animé cet atelier consistant à réaliser des vitraux en sucre. Travail avec du sucre fondu et coloré par des colorants alimentaires ce qui rend ces vitraux totalement comestibles.

Les œuvres réalisées par les 7 participants seront exposées dans le parc Vermorel à Villefranche le samedi 30 avril 2022.

Ce fût un moment très convivial avec la découverte d'une technique artistique autour du sucre.

EDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,
Chères Blacéennes, Chers Blacéens,

A l'heure où ces mots sont écrits, les conditions sanitaires semblent s'améliorer pour un temps. Malheureusement, la situation de la paix en Europe se dégrade et avec cela les conséquences sur notre vie quotidienne. Malgré tout, il nous faut continuer de garder la tête haute et d'avancer. Vous le faites personnellement et nous continuons à le faire au niveau de la municipalité.

Vous avez entre vos mains le flash info n°52 qui vous permettra de vous informer sur différents sujets en relation avec la commune. J'espère que cette nouvelle édition confirmera l'intérêt dont vous m'avez déjà fait part à plusieurs reprises.

Je vous souhaite bonne lecture

Fabrice LONGEFAY

NOS CHEMINS DE RANDONNEE

Suite à la balade automnale, un groupe d'habitants s'est constitué avec l'appui de la commission Environnement et Paysages pour réfléchir aux circuits de randonnée actuellement balisés à Blacé. Dans un premier temps, l'attention s'est portée sur le circuit du 9km afin de le rendre plus attrayant (mauvaises remarques des marcheurs sur ce circuit).

Des variantes ont été proposées et testées par ces marcheurs blacéens. Un grand merci à eux pour leur investissement et leurs propositions. Nous espérons bien que les randonneurs de l'édition 2022 de la balade automnale apprécieront les changements que nous leur préparons.

Des idées de circuits, un peu de temps pour travailler au fléchage, n'hésitez pas à vous manifester en mairie pour rejoindre le groupe.



MAIRIE DE BLACÉ

36 Rue Adolphe Valette 69460 BLACÉ

Tél : 04 74 67 53 95 - Mail : mairie.blace@wanadoo.fr



Suivez toute l'actualité de Blacé sur PanneauPocket et Facebook

www.mairie-blace.fr

AIDE A L'ACHAT DE VELOS ELECTRIQUES

Afin d'encourager la pratique du vélo dans les déplacements quotidiens, la commune de Blacé propose un **dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE)**, neufs ou d'occasion.

Cette aide de 100 à 200€ selon les conditions de ressources est valable pour des VAE achetés auprès de commerçants de l'Agglo à partir du 1er janvier 2022. Toutes les conditions sont reprises dans un règlement disponible en mairie ou sur le site mairie-blace.fr.

A noter que cette aide est cumulable avec celle de l'Agglo (renseignements sur www.agglo-villefranche.fr).

Attention, les enveloppes budgétaires sont définies : une fois les fonds épuisés, il ne sera plus possible de délivrer d'aide à l'acquisition de VAE.

NOS CONCITOYENS A L'EAU

Pour certains d'entre nous la vie serait peut être un ru tranquille. Mais il faut se méfier de l'eau qui dort. Voici les bases à savoir pour les propriétaires riverains d'un cours d'eau dans le beaujolais.

- Tout d'abord, il est bon de savoir que chaque propriétaire possède le cours d'eau longeant sa propriété jusqu'au milieu du lit de celui-ci ou la totalité si le ru traverse la propriété et le propriétaire est responsable de son entretien : Entretien du lit mais aussi de la berge et notamment de la rispisylve (flore occupant les rives d'un cours d'eau). Les coupes à blancs (sans laisser de végétation) sont à éviter pour éviter de fragiliser les rives. Les actions sur le lit du cours d'eau comme le curage est soumis à une réglementation gérée par la DDT (Direction Départementale du Territoire) auprès de laquelle vous pouvez vous renseigner en cas de besoin.
- Il est important aussi de veiller à supprimer les embâcles ou autres entraves au débit normal du fleuve. Le jour où l'embâcle cède, cette surcharge de débit peut mettre en péril les ouvrages et les rives en aval. Il est interdit de stocker sur les rives les déchets verts ou autres objets risquant d'être emportés en cas de crue et entraver l'écoulement des eaux.
- **Important: Toutes ses actions ne doivent en aucun cas empêcher un débit minimal garantissant à tous moments la vie, la circulation et la reproduction des espèces. Cela est vrai également pour le pompage ou l'abreuvement des animaux.**
- L'accès à l'eau : L'eau reste un bien public et le maintien ou l'interdiction de cet accès est soumis à une réglementation précise dont les détails peuvent vous être fournis par la DDT. Sur notre territoire, le syndicat mixte des rivières du beaujolais gère le linéaire aquatique en lien avec les propriétaires. Ce comité peut être amené à réaliser des opérations d'entretien sur les cours d'eau. Dans ce cas, les propriétaires ne doivent pas entraver leur réalisation.

Pour toutes questions vous pouvez contacter le SMRB

Tel: 04 74 06 41 31 - Courriel: contact@smrb-beaujolais.fr

LE CENTRE DE LOISIRS BLACÉ – ST JULIEN – SALLES-ARBUISSONNAS

Suite au départ de la directrice du centre de loisirs fin d'année 2021 et à la démission de la totalité du bureau de l'association des familles qui se trouvait en grande difficulté, l'association a été mise en sommeil lors de la dernière AG extraordinaire du 14 février 2022. Les enfants de nos 3 communes ne peuvent donc plus bénéficier du centre de loisirs pendant les vacances scolaires et de la garde du mercredi depuis les vacances de la Toussaint 2021.

Nous tenons malgré tout à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré durement au sein de cette association pour un confort de vie de nombreuses familles.

A ce jour, la Fédération Familles en Mouvement (association loi 1901) s'engage à reprendre la gestion du centre de loisirs de Blacé – St Julien – Salles-Arbussonnas.

La fédération espère une réouverture de celui-ci dès cet été 2022 mais sous réserve du recrutement d'un(e) directeur(trice) de centre. Les 3 communes restent unies pour soutenir la fédération dans son projet afin que nos familles, parents et enfants, puissent vivre sereinement dans nos villages. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites.

BLACE SE MOBILISE POUR "COURIR POUR ELLES"

- Marche ou Course Solidaire le **dimanche 1er mai à 9h30 devant la Mairie de Blacé**. Rejoignez-nous en vous inscrivant via le QR Code ci-dessous ou sur le site de la mairie www.mairie-blace.fr.



Parcours connecté pour tous - Marche ou Course / 5 ou 10km
Il est encore temps de vous inscrire pour nous rejoindre.

Cette formule est ouverte à tous, hommes et femmes, de tout âge et de toute condition physique.

- Les commissions «Vivre Ensemble» et «Communication et Événementiel» vous convient à une **réunion citoyenne** entre blacéens et élus le **mardi 10 mai à 18h30** à la mairie afin de partager des idées concernant l'organisation d'une manifestation dans le cadre d'**Octobre Rose**. On compte sur vous!!

LES FRELONS ASIATIQUES

Avec plusieurs communes voisines, la mairie de Blacé a choisi de s'équiper dans la lutte contre le frelon asiatique : plusieurs pièges spécifiques ont été achetés et placés chez des particuliers sur le territoire. Ces pièges permettent uniquement la capture de frelons asiatiques. Ils sont particulièrement intéressants au printemps car ils piègent les femelles fondatrices qui sortent d'hibernation, les empêchant ainsi de fonder de nouvelles colonies.

CONSCRITS CLASSE EN 2

Le calendrier des festivités

- Vendredi 13/05 - 19h : Retraite aux flambeaux
- Samedi 14/05 - 11h : Vague
- Samedi 14/05 - 12h : Vin d'honneur

LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Vous aurez sans doute remarqué durant l'hiver de gros cocons blancs dans certains pins, des cèdres ou des cyprès. Ces cocons sont ceux de chenilles processionnaires qui descendent des pins au printemps (en procession, d'où leur nom) avant de s'enfouir dans le sol. Si la tentation est grande d'observer ces curieuses processions, mieux vaut s'en abstenir et s'en éloigner : les poils de la chenille processionnaire sont particulièrement volatiles et urticants.

Les dommages peuvent être particulièrement graves s'il y a contact direct, allant jusqu'à la nécrose des tissus sans soin rapide. C'est pourquoi les agents techniques de la commune éradiquaient mécaniquement chaque année les nids durant l'hiver. Les nids étaient ensuite brûlés.

Au début de l'automne 2021, nous avons eu recours à un traitement spécifique préventif à la formation des cocons avec le Bacillus Thuringiensis. Force est de constater qu'aucun nid ne s'est développé durant l'hiver, protégeant ainsi les habitants et en particulier les enfants de manifestations urticantes plus ou moins marquées.

Un arrêté a d'ailleurs été signé pour rendre obligatoire la lutte contre les chenilles processionnaires en pratiquant dans un premier temps l'éradication mécanique puis la lutte par traitement.

POINT TRAVAUX

Les travaux d'amélioration se poursuivent dans notre commune.

Il y a ceux qui se remarquent et ceux qui sont plus discrets mais non moins importants.

Vous n'avez pas manqué de voir et, peut-être parfois, de maugréer contre les **travaux de voirie de notre centre bourg**. De nouveaux trottoirs, des rues tout récemment goudronnées pour permettre un meilleur accueil des piétons ainsi qu'une circulation plus fluide, c'est le fruit d'un effort conjoint, technique et financier, de l'agglomération Villefranche Beaujolais et de la mairie de Blacé. Ces travaux sont pratiquement achevés.

Ceux qui ont rendu visite à leurs disparus ont constaté que la rénovation du **cimetière** est terminée. Les allées qui ne l'étaient pas ont été pavées, 16 nouvelles cavurnes ont été installées et les 2 entrées ont été améliorées par la mise en place d'un plan incliné pour permettre une meilleure accessibilité des personnes à mobilité réduite, les portails ont été repeints.

Vous avez noté que la **façade de la mairie** est maintenant éclairée. Jusqu'à présent, elle l'était dans le cadre d'un test. Celui-ci étant jugé positif, nous allons pérenniser cet éclairage qui met en exergue ces belles pierres dorées de notre Beaujolais.

La cour de l'école maternelle a pris des couleurs pendant les vacances de février. La cabane, le petit train en bois, les piliers du préau et le banc ont été repeints de couleurs vives. Les enfants et les maîtresses sont ravis. Et même Blanche Neige est venue admirer cette nouvelle déco.

Les projets sur lesquels nous travaillons actuellement sont moins visibles pour la population mais sont néanmoins très utiles pour préserver notre patrimoine, permettre une meilleure efficacité des services de la mairie ou faire face aux défis environnementaux.

Le **bâtiment de l'ancienne UDJ**, rue Dupasquier a vu la rénovation de sa toiture se terminer il y a quelques jours.

Le parc de **photocopieurs** a été renouvelé, permettant une énorme économie sur les finances publiques.

Nous sommes en train de réétudier tout le **système téléphonique** des bâtiments municipaux, ce qui devrait améliorer la gestion des appels en général et, en particulier, de ceux des habitants de Blacé, une fois les modifications faites.

Nous travaillons aussi beaucoup avec des organismes publics pour trouver la bonne approche technique et financière au changement de **système de chauffage des bâtiments communaux** dont, en particulier, celui de la mairie (chauffage actuellement au gaz) et celui de l'école maternelle (chauffage au fioul) auxquels nous voudrions substituer des systèmes non dépendants aux énergies fossiles dans l'année qui vient.

INFOS FOOD TRUCK - VENTE À EMPORTER

Le « Food truck » ou camion-cantine ambulante, inspiré d'un concept new-yorkais, est un mode de restauration nomade qui associe deux prestations : la restauration rapide conjuguée à la cuisine de qualité et de proximité. Vous avez déjà testé ?

Tous les jeudis (Nouveau) : Tandoori masala - Cuisine Indienne de 17h à 20h30 - Tél 06 48 34 91 20

Tous les samedis : Manolo Pizza de 17h30 à 21h

Tél 06 62 94 56 13

NOTRE EQUIPE DES SERVICES TECHNIQUES S'EST RENFORCEE !

Depuis octobre, **Nicolas Rosa** était tout seul à prendre soin des massifs et espaces verts ainsi que de la maintenance courante des locaux de la municipalité, sans oublier le déneigement qu'il a fallu, parfois, effectuer aux premières heures de la journée. Il s'en est très bien sorti face à cette lourde charge de travail et il a même trouvé le temps de réaliser des décorations de Noël autour de la mairie que les enfants ont vraiment appréciées. On le remercie beaucoup pour son enthousiasme, sa motivation et ses initiatives.

Depuis début février 2022, un collègue vient l'épauler dans ses tâches. **Julian Gaudin**, anciennement cantonnier à Beauregard, a renforcé l'équipe et ils sont maintenant 2 à faire face aux nombreuses tâches dévolues aux services techniques. Au printemps, l'activité est bien évidemment d'abord orientée vers les espaces verts dont la croissance doit être maîtrisée.

ESPACES VERTS

Ils se sont fait une beauté durant l'hiver ! Ne manquez pas de faire un tour par l'aire de loisirs où arbres et arbustes ont été taillés pour rendre cet espace encore plus agréable l'été prochain. Le parvis de la mairie s'est, quant à lui, étoffé d'arbustes ornementaux pendant que les divers massifs étaient délimités et travaillés pour accueillir les fleurs de l'année. Tout ceci est l'œuvre de nos agents techniques, sources de propositions et réactifs pour mettre en valeur notre beau village de Blacé.

N'hésitez pas à les féliciter si vous les croisez !

AGENDA - LES EVENEMENTS A VENIR

AVRIL

- Dimanche 4 - Elections présidentielles 1er tour
- Samedi 16 de 15h à 20h30 - Goûtez votre patrimoine au Château de Pravins
- Dimanche 24 avril - Elections présidentielles 2ème tour

MAI

- Dimanche 1er à 9h30 - Blacé se mobilise pour Courir pour Elles
- Dimanche 8 à 10h30 - Commémoration de la victoire du 8 mai
- Mardi 10 à 18h30 - Réunion citoyenne pour préparer Octobre Rose
- WE du 13/14 - Fête des conscrits
- Dimanche 22 - Vente Paella par la Classe en 1
- Dimanche 29 - Vente Poulet aux écrevisses par la Classe en 3

JUIN

- Samedi 3 à 18h - Concert « Entre Afghanistan et Inde du Nord » à l'Eglise
- Dimanche 12 - La Folle Brocante du Sou des Ecoles
- Dimanche 12 - Elections législatives 1er tour
- Samedi 18 matin - Forum des Associations
- Dimanche 19 - Elections législatives 2ème tour



APPEL A CANDIDATURES

Habitant de Blacé, vous êtes **Artiste amateur ?**
Artiste professionnel ? Artisan d'art ?

Dans le cadre d'un projet naissant pour mettre en place un **Festival des Arts**, la commission "Affaires culturelles" réalise un petit recensement.

Faites vous connaître en remplissant le petit questionnaire disponible en flashant le QR code ci-dessous



MAIRIE DE BLACÉ
36 Rue Adolphe Valette
69460 BLACÉ

Tél : 04 74 67 53 95

Fax : 04 74 60 50 38

mairie.blace@wanadoo.fr



Horaires d'ouvertures

Du lundi au vendredi
9h à 12h et de 16h à 18h
fermée le mercredi après-midi

M. le Maire, Fabrice Longefay
reçoit sur rendez-vous.

Commission Communication

Président Fabrice Longefay
Vice-Présidente Laura Brunel

Membres

Charlotte Socié, Emeric Forestier, Antoine Galland, Sandrine Ballu, Patrick Lhorisson

Correspondants Presse

Le Progrès

Delphine Roger : 06 75 87 48 57
Delphine_roger@yahoo.fr

Le Patriote

Philippe Calleeuw : 06 83 32 07 81
pcalleeuw.lepatriote@orange.fr